

Donnez de l'ingénierie à vos impôts



Réduisez votre impôt sur le revenu et/ou sur la fortune

Quelques exemples de réduction de plus de 50% de l'impôt sur le revenu et/ou sur la fortune en 2010

> > >



AXONE INVEST

Investissement

C o n s e i l

Confiance

G e s t i o n

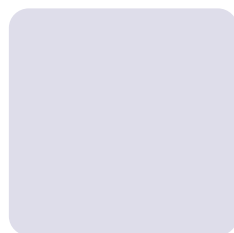
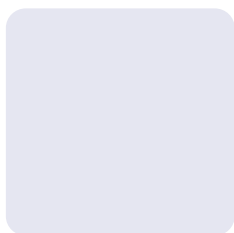
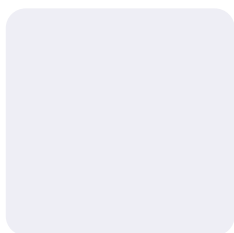
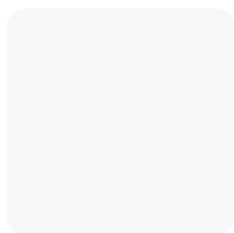
Stratégie

Patrimoine

T r a n s p a r e n c e

Fiscalité

A x o n e



Trop souvent, l'épargnant ne connaît ou ne retient de la loi fiscale que des dispositions particulières, ignorant ses principes généraux.

Chaque incitation fiscale a un prix économique pour l'Etat et de ce fait, il impose des contreparties à l'avantage concédé. L'Etat espère ainsi reprendre d'une main ce qu'il a semblé donner de l'autre.

C'est pour ces raisons que nous avons construit des stratégies pour le compte de contribuables soucieux de bénéficier du traitement fiscal le moins imposé et des lois d'incitation les plus performantes.

Depuis plus de 15 ans, des contribuables bénéficient ainsi, chaque année, de solutions simples, dans un cadre sociétaire, géré, pour réduire en moyenne de 30 % le poids de leur fiscalité en n'oubliant jamais que la contrainte première n'est pas de nature fiscale mais économique.

De ce fait, nous validons systématiquement l'intérêt économique des investissements générateurs de réductions fiscales en privilégiant des secteurs en développement, favorisant l'initiative et la compétitivité, tels que les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et de la production d'énergie renouvelable.

L'expérience et les résultats accumulés au fil des ans nous permettent de capitaliser ainsi sur 100 % de réussite sur les objectifs de gestion depuis notre création en 1994.

Les offres DOM-COM INDUSTRIEL et SOUSCRIPTION AU CAPITAL DES PME permettent aujourd'hui de traiter conjointement, et sereinement, l'impôt sur le revenu et sur la fortune, sous la responsabilité d'un seul interlocuteur engagé et sans aucun souci de gestion.

En conclusion, et avant de sécuriser votre épargne dans un contrat d'assurance-vie en euros (ou équivalent), bénéficiez du nouveau plafonnement des niches fiscales en augmentant le pouvoir d'achat de vos impôts (impôt sur le revenu et ISF) dans une offre unique conçue et administrée par le Groupe **AXONE INVEST** dont vous trouverez quelques exemples pratiques ci-après.

Franck Ladrière

Directeur Général



3 cas pratiques, 3 profils de contribuables :

Objectif de réduction d'Impôt (1)	Impôt sur le revenu	Impôt sur la fortune
Cas n°1	15 000 €	5 000 €
Cas n°2	80 000 €	15 000 €
Cas n°3	250 000 €	50 000 €

Résultat financier et fiscal Cas n°1 :

Flux (2)	Année n	Année n + 1	Année n + 6
Souscription DOM COM	- 11 000 €		
Souscription Capital PME (3)	- 7 000 €		
Réduction IR		14 944 €	
Réduction ISF		5 000 €	
Vente actions			10 500 €
Impôt PV sur vente actions (30,1 %)			- 1 053 €
Flux de trésorerie annuels	- 18 000 €	19 944 €	9 446 €
Cumul flux de trésorerie	- 18 000 €	1 944 €	11 390 €

Bilan de l'opération :

Apports financiers consentis en année n : 18 000 €
 Total réduction d'impôts et gain en capital : 29 390 €

Soit un gain net de : **11 390 €**
 En pourcentage sur les apports financiers consentis : **63,30 %**

(1) : Ces cas pratiques intègrent le potentiel de réduction d'impôt disponible en fonction du revenu imposable de chaque contribuable conformément aux nouvelles dispositions de plafonnement des niches fiscales de la Loi de finances 2010.

(2) : Par hypothèse, les souscriptions sont réalisées dans le courant du 1er trimestre.

(3) : L'offre retenue pour la souscription au capital des PME est Energy Production.

Résultat financier et fiscal Cas n°2 :

Flux (2)	Année n	Année n + 1	Année n + 6
Souscription DOM COM	- 59 000 €		
Souscription Capital PME (3)	- 21 000 €		
Réduction IR		79 959 €	
Réduction ISF		15 000 €	
Vente actions			31 500 €
Impôt PV sur vente actions (30,1 %)			- 3 160 €
Flux de trésorerie annuels	- 80 000 €	94 959 €	28 340 €
Cumul flux de trésorerie	- 80 000 €	14 959 €	43 299 €

Bilan de l'opération :

Apports financiers consentis en année n : 80 000 €
 Total réduction d'impôts et gain en capital : 123 299 €

Soit un gain net de : **43 299 €**
 En pourcentage sur les apports financiers consentis : **54,10 %**

Gestion

Stratégie



Conseil

Résultat financier et fiscal Cas n°3 :

Flux (2)	Année n	Année n + 1	Année n + 6
Souscription DOM COM	- 185 000 €		
Souscription Capital PME (3)	- 67 000 €		
Réduction IR		249 935 €	
Réduction ISF		50 000 €	
Vente actions			100 500 €
Impôt PV sur vente actions (30,1 %)			- 10 083 €
Flux de trésorerie annuels	- 252 000 €	299 935 €	90 417 €
Cumul flux de trésorerie	- 252 000 €	- 47 935 €	138 352 €

Bilan de l'opération :

Apports financiers consentis en année n : 252 000 €
 Total réduction d'impôts et gain en capital : 390 352 €

Soit un gain net de : **138 352 €**
 En pourcentage sur les apports financiers consentis : **54,90 %**

Qui sommes nous ?



La société **AXONE INVEST** est une Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1.920.960 €, dont le Président Directeur Général est Monsieur Franck Ladrière.

Son siège social est au Vésinet, 16 rue Albert Joly.
Un bureau secondaire au 3 rue Quentin Bauchart à Paris 8^{ème}.

Elle est inscrite au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le n° 421 042 482.
Sa cotation Banque de France est H4+.

Ses domaines d'expertise sont la fiscalité sur le revenu et / ou l'impôt sur la fortune.

La société est organisée autour de trois pôles de compétences :

- **AXONE CONSEIL**, Société de Conseil en Investissement Financier agréée par l'AMF n° 001398 – Membre actif ANACOFI-CIF
- **AXONE IMMOBILIER**, société immobilière spécialisée dans la conception et la mise en place de programmes immobiliers à usage locatif. Elle a notamment investi depuis 1999 dans le tourisme vert et développé le concept du **GRAND BOIS RESORT**
- **AXONE ENERGY**, société d'investissement spécialisée dans l'acquisition et l'exploitation de centrales de productions d'énergie renouvelable. Elle organise le financement de centrales photovoltaïques via l'offre **ENERGY PRODUCTION**



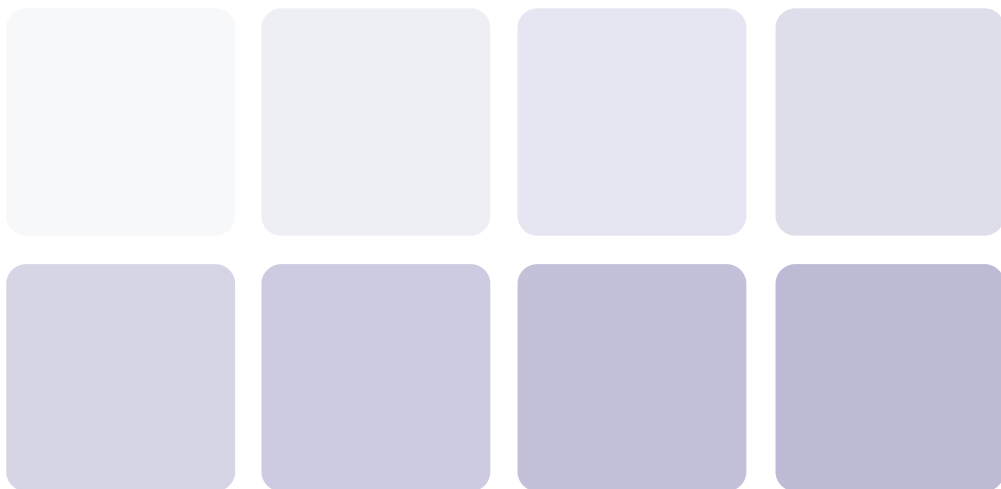
En anticipant les évolutions de son métier, **AXONE INVEST** est en mesure de proposer diverses solutions à forte valeur ajoutée pour :

- Réduire la fiscalité,
- Placer ses liquidités,
- Optimiser ses placements existants.

Ces solutions sont mises en œuvre dans le cadre de stratégies d'investissement proposées par des professionnels du patrimoine (CGPI, avocats, experts comptables et notaires ainsi que des conseils de département gestion privée de grandes banques).

Le groupe **AXONE INVEST**, par l'intermédiaire de ses filiales spécialisées, a développé ou sélectionné des solutions d'investissement dans le cadre de divers dispositifs fiscaux tels que :

- la loi Girardin industrielle
- la souscription au capital des PME
(art. 199 terdecies du CGI – réduction IR de 25 % et loi TEPA - réduction ISF de 75 %)
- les BIC non professionnels sur moins de 2 ans,
- la SCI Loi Scellier aux normes Bâtiment Basse Consommation.



“ Nul n’est tenu de payer plus d’impôt qu’il ne doit ”

Consultez nous >>>



GRUPE AXONE INVEST

16, rue Albert Joly - 78110 Le Vésinet
3, rue Quentin Bauchart - 75008 Paris

Tél. : +33 (0)130 7100 44 - Fax : +33 (0)130 7144 60
info@axone-invest.com - www.axone-invest.com